

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES

046-214602211-2021-04-28-180421
Reçu le 30/04/2021
Publié le 30/04/2021

Séance du 28 Avril 2021

**Nombre de
conseillers**

| | |
|-----------------|----|
| - en exercice | 15 |
| - présents | 11 |
| - votants | 11 |
| - absents | 0 |
| - excusés | 4 |
| - vote pour : | 11 |
| - vote contre : | 0 |
| - abstentions : | 0 |

Convocation : 21/04/21

Délibération n°
CM28042021-01

OBJET

Délibération
montant des
subventions aux
associations 2021

L'an deux mille vingt un, le vingt-huit Avril à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Planioles en raison de la crise sanitaire sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane.

Absents/Excusés : FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan, TAURAND François

Secrétaire de séance : Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les montants des subventions versées en 2020 aux associations de la commune.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité pour 2021 :

- Association de chasse : 80 €
- Association les Amis de Planioles : 270 €
- L'APEAI Figeac : 70 €
- Association des parents d'élève : 300 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 28 Avril 2021.

Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 29/04/2021
et publication ou
notification
du 29/04/2021

Le Maire,
Guy LACOUT.

